



**ENGAGÉ·ES  
AU QUOTIDIEN**

## **Déclaration liminaire de la FSU 91 F3SCT 91 du jeudi 7 novembre 2024**

Madame la Directrice Académique,

La F3SCT qui se tient aujourd’hui a la lourde tâche de faire le bilan santé et sécurité au travail de notre département. Ce bilan est aussi attendu que redouté, il dresse de façon inquiétante la destruction que subit notre service public, il montre combien les atteintes à la santé des personnels sont grandissantes et graves. Les premiers mots de notre déclaration seront pour nos collègues du lycée Doisneau de Corbeil-Essonnes. Cet établissement connaît une crise inédite, mais malheureusement emblématique des risques et des dangers auxquels les professionnels qui tiennent l’école sont exposés. Cet établissement a cumulé toutes les difficultés et toutes les problématiques que la FSU 91 pointe et dénonce sans relâche au quotidien : une situation bâtimmentaire catastrophique, un pilotage délétère, des relations interpersonnelles conflictuelles et toxiques, une enquête administrative menée sans communication officielle, des ouvertures tardives de divisions qui désorganisent le travail et créent une insoutenable surcharge, une baisse des moyens inacceptable en heures d’enseignement et en assistance éducative qui fragilise l’accueil des élèves, des emplois du temps intenables, un climat scolaire fortement dégradé qui a conduit à des faits de violence. Le lycée Doisneau est devenu une sinistre photographie de ce que les récentes politiques éducatives ont fait de l’école. Toutes nos alertes orales et écrites, toutes les audiences demandées sont restées vaines et auraient dû servir à vous faire prendre la mesure du désastre qui s’est construit progressivement sous vos yeux. En ne réagissant pas, en ignorant toutes les analyses et toutes les craintes formulées par notre organisation syndicale, vous faites peser sur les équipes de ce lycée une souffrance et une menace que plus personne ne peut tolérer. Cette F3SCT a lieu le lendemain d’un conseil de discipline dont nous contestons les modalités d’organisation et de tenue, et dont l’issue secoue toute la communauté éducative. Plus que jamais, nos collègues ont besoin d’une écoute, d’un soutien et d’une reconnaissance solennelle de l’épreuve qu’ils traversent. Plus que jamais, vous devez leur donner la preuve qu’ils ont votre considération et votre respect. Nous attendons cette preuve.

La situation du lycée Doisneau est impardonnable quand on pense qu’elle fait écho d’une étrange façon à la situation vécue l’an dernier par les collègues du collège Mozart d’Athis-Mons, que la F3SCT s’apprête à visiter le 28 novembre prochain. Pourquoi l’Essonne se distingue-t-elle autant dans son incapacité à prendre en charge des situations complexes qui engagent l’humain dans ce qu’il a de plus ambivalent et de plus fragile ? Pourquoi l’Administration tout entière n’est-elle pas sensibilisée et formée, en même temps que les membres de la F3SCT, à la reconnaissance et à la compréhension des risques psychosociaux ? Compte tenu de la gravité de la situation que connaît actuellement le lycée Doisneau et qu’a connue le collège Mozart, la FSU 91 réitère la demande qu’elle a formulée au GT du jeudi 17 octobre que soient organisés des entretiens strictement paritaires lors des visites de la F3SCT. Il est inadmissible que l’employeur ne soit représenté que par la seule présence de Mme la Secrétaire Générale, il est tout autant inadmissible que la demande écrite formulée en amont du GT du jeudi 17 octobre soit à ce jour encore restée sans réponse. La FSU 91 considère les conseillères de prévention, la psychologue du travail, l’infirmière et le médecin des personnels, comme de véritables partenaires de prévention. En cela, aucune d’entre elles n’a vocation à représenter l’employeur dans une visite de la F3SCT. Les risques psychosociaux auxquels sont soumis nos collègues n’intéressent-ils pas la Direction Académique ? Personne ici n’aurait-il donc à cœur de saisir précisément les causes du mal-être des personnels pour améliorer la qualité de vie au travail de toutes et tous ?

Quand on pense au marasme dans lequel le collège Mozart et le lycée Doisneau se sont enfoncés, alors même que les indicateurs de risques professionnels étaient connus et nombreux, difficile maintenant d'imaginer un avenir serein pour nos collègues du premier degré qui s'épuisent à avertir que rien ne va plus, dont nous lisons chaque semaine les fiches RSST et dont nous portons la parole à chaque GT situations. Faudra-t-il qu'eux aussi connaissent le triste sort du lycée Doisneau ? Combien de temps devront-ils encore crier leur désespoir et leur désarroi face au manque de moyens, face aux violences physiques et psychiques qu'ils subissent, face à vos réponses frustrantes ou inappropriées ? Dans le premier degré, l'absence de personnels remplaçants, même pour les remplacements prévus, désorganise les écoles, surcharge les classes, dégradent les conditions de travail et les conditions d'apprentissage de toutes et tous. Prévoir et assurer le remplacement des enseignant.es, tout comme garantir la santé et la sécurité des personnels, sont de votre responsabilité. Dans le premier degré, toutes les mesures et réformes imposées se succèdent sans une véritable prise en compte de la réalité du terrain. Nos collègues, enseignant.es et AESH, sont abandonné.es et constraint.es d'improviser face à des situations de plus en plus complexes, alors que les besoins fondamentaux – en formation, en soutien psychologique, en ressources matérielles – ne sont jamais satisfaits. Les effectifs continuent d'augmenter, tandis que les moyens et la reconnaissance se réduisent comme peau de chagrin. Dans le premier degré, le nombre de signalements concernant l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers est extraordinaire et inquiétant. Il est incompréhensible que ces signalements donnent lieu à des solutions de bricolage ou restent lettre morte. Il est incompréhensible que ces situations ne soient pas immédiatement et automatiquement reconnues comme des accidents de service. La prochaine visite, qui devra avoir lieu dans une école, et que nous souhaitons également paritaire, sera hautement importante : les masques devront tomber, la FSU exigera davantage de lucidité et d'abnégation de la part de l'Administration. Ce n'est qu'à la condition d'une véritable écoute de la parole des collègues que l'école pourra sortir de cette crise.

Notre département offre donc, tant dans le premier que dans le second degré, un terrible exemple d'une carence dans l'organisation du service public d'éducation. Cette carence a un impact indéniable sur la santé et la sécurité des personnels et génère d'importants risques psychosociaux que personne ne semble capable de réduire, alors qu'il suffirait de combler la carence. Ce déni de réalité est d'autant plus dangereux qu'il se trouve aggravé par les choix des collectivités territoriales, propriétaires du bâti scolaire. Les personnels d'éducation, qui attendent que leur employeur assume sa responsabilité quant à leur santé et leur sécurité au travail, se retrouvent bien souvent prisonniers d'enjeux politiques qui les dépassent et écrasés par des restrictions budgétaires qui induisent des situations de travail empêché. Cette double tutelle État-collectivité, dans le contexte d'austérité que nous connaissons, est insupportable. L'entretien, la maintenance, les travaux qui s'organisent dans les écoles et les établissements, doivent être garantis partout, puisque c'est aussi d'eux que dépendent la santé et la sécurité des personnels. Sur ces questions, la FSU 91 pourrait fournir une très longue liste de situations qui interrogent et inquiètent, qui restent à ce jour sans réponse satisfaisante ou dont le traitement apparaît comme ubuesque : entre autres, l'école de la Queue de l'Oiseau aux Ulis, le collège Camus à Ris-Orangis, le collège Jean Lurçat à Ris-Orangis, le collège Mozart à Athis-Mons, le lycée Monge à Savigny-sur-Orge.

Vous conviendrez, Madame la Directrice Académique, que ce tableau est bien sombre et qu'il n'est pas entendable, dans ces conditions, que le gouvernement ait pour projet de nous imposer trois jours de carence en cas d'arrêt maladie. Ne jetons pas aux visages des personnels la carence que les dernières politiques successives ont elles-mêmes creusée à coups de réformes iniques. C'est le travail, tel qu'il est prescrit et tel qu'il est vécu, qui rend malades les personnels d'éducation. La FSU mettra tout en œuvre pour combattre ce projet et s'engagera dans toutes les mobilisations à venir, sur les lieux de travail et dans la rue, pour faire entendre la colère, l'indignation et la souffrance d'une profession maltraitée et épaisse.